

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 16 décembre 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/12/16-1/03****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211216-lmc10000023088-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/12/2021

Réception Préfet : 22/12/2021

Publication RAAD : 22/12/2021

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Tourisme, Routes, Politiques contractuelles et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 6 – Transports et Mobilités
Rapporteur : RABASTE Brice

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Budget primitif 2022 - mobilités routes.

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2022, l'ensemble des moyens financiers que le Département envisage de mobiliser pour répondre aux attentes des Seine-et-Marnais en matière de mobilité sur le domaine routier départemental relève de trois domaines d'interventions distincts : l'aménagement du réseau routier, les aménagements routiers et les liaisons douces et enfin l'entretien et l'exploitation du réseau routier. Pour les routes départementales, l'année 2022 sera marquée par l'amélioration du réseau existant, sa sécurisation par l'aménagement de plusieurs intersections et la poursuite des opérations liées à son développement (études du barreau RD 212 - RN 3 de la liaison Meaux-Roissy, engagement des travaux de la dernière phase de la liaison sud de Chelles...). Pour les trois domaines afférents aux routes, la synthèse financière du budget 2022 peut se traduire ainsi :

- En investissement, les autorisations de programmes de dépenses proposées s'élèvent à 100,18 M€, les crédits de paiement à 77,52 M€ et les recettes attendues s'élèvent quant à elles à 3,5 M€.

- En fonctionnement, l'enveloppe de dépenses ressort à 10,33 M€ et les recettes attendues s'élèvent à 0,87 M€.

Les dotations en investissement sont en augmentation par rapport aux budgets primitifs des exercices précédents, traduisant ainsi la volonté clairement affirmée de continuer à parfaire la qualité du réseau routier départemental.

Il convient enfin de noter l'ouverture d'une autorisation de programme de 500 000 € pour étudier le transfert des routes nationales 4 et 36.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 relative au règlement budgétaire et financier, modifié par la délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil général n° 3/08 en date du 20 décembre 2018 ayant pour objet : Routes départementales (RD) 471 et 406 à Croissy-Beaubourg. Desserte routière de la ZAC dite «Lamirault – Croissy-Beaubourg». Dossier de prise en considération et convention avec l'EPA Marne,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2022 des opérations suivantes :

Domaines	Actions	Opérations	Montant de l'opération		
Aménagement du réseau routier	Acquisitions foncières.	Acquisitions foncières pour travaux	2 500 000		
	Améliorer les liaisons entre les pôles	Liaison Meaux Roissy barreau RN3/RN2 7ème tranche	19 000 000		
	Conservation Sécurité et Innovation du réseau routier	Aménagement de carrefours	Carrefour et ouvrage d'art RD637/RD50- Perthes/Fleury	4 000 000	
			Carrefour et ouvrage d'art RD637/RD50- Perthes/Fleury	2 200 000	
			Conservation et adaptation des liaisons cyclables	250 000	
			Conserv. et adapt. du réseau Ouvrage d'Art	4 700 000	
			Conserv. et adapt. du réseau - rase campagne/traverse	27 200 000	
			Conserv. sécurité et adapt. du réseau divers	4 000 000	
			Déclassement de voirie	200 000	
			Etudes de reprise des RN36/RN4	500 000	
			Innovation et information routière	250 000	
			Réhabilitation ponts Freyssinet sur la Marne - 2ème phase	1 500 000	
			Viaduc de Moret - 2ème phase	2 500 000	
			Etudes voirie.	Etudes voirie DR	360 000
				Participation aux études de trafic de la CARPF	40 000
	Favoriser le développement économique et local	A4/RD96 Bailly Romainvilliers	Etudes de contournements	7 000 000	
			Etudes de contournements	500 000	
			Infrastructures primaires de Marne-la-Vallée-Concours financier CD77	4 000 000	
			RD 619 - Déviation de Guignes - (Travaux suite)	4 000 000	

	Paysage et environnement - Aménagement	Plantations Paysagement dont giratoire	500 000
	Raccorder les pôles.	Liaison sud de Chelles - OA (Jeux Olympiques)2ème tranche	4 500 000
Aménagements routiers et liaisons douces	Liaisons douces	Liaisons douces	2 000 000
		Participation départementale aux liaisons du PlanVélo77 - axe 2	400 000
Entretien et exploitation du réseau routier	Aménagement extérieur des ARD	Aménagement extérieur des ARD	500 000
	Moyens du parc départemental	Moyens du parc - DABC	80 000
		Moyens du parc départemental	4 000 000
	Signalisation	Signalisation directionnelle	3 500 000

Article 2 : de déroger aux règles de caducité du règlement budgétaire et financier quant à l'affectation des subventions dans un délai de deux ans pour les opérations :

- «Subvention liaisons cyclables EPA compl (DI 20) » de l'action « Liaisons douces »,
- « Déclassement de voirie (DI 20)°» de l'action « Conservation sécurité et innovation du réseau »,
- « Subvention CAMVS études CIN (DI 20) » de l'action « Etudes voirie ».

Article 3 : de déroger au délai de caducité de 3 ans à compter de la date de la délibération attributive de la subvention dans lequel doit intervenir la demande de versement par l'EPAMARNE de la participation départementale et d'augmenter ce délai de douze mois, en application de l'article III.2 de la convention approuvée par le Conseil départemental le 20 décembre 2018 et signée le 12 février 2019 entre l'EPAMARNE et le Département relative à la réalisation du giratoire RD 406 x RD 471 servant d'accès à la ZAC Lamirault Croissy-Beaubourg.

Adopté à la majorité

Ont voté POUR (36) :

Mme Emma ABREU
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEGAI – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Yann DUBOSC
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
M. Pascal GOUHOURY
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA

Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (2) :

M. Anthony GRATACOS
Mme Marianne MARGATÉ

Se sont ABSTENUS (8) :

M. Éric BAREILLE
M. Smaïl DJEBARA
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Julie GOBERT
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Marie-Line PICHERY
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Virginie THOBOR

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne